

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

**MERCREDI 26 FEVRIER 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt six février à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de BACILLY, sous la présidence de Monsieur MAINCENT Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : Jean-Pierre MAINCENT Maire, Eric QUINTON, Jacqueline HIBON, Marie-Claude LE TORREC adjoints, Ms., Pascal MORAZIN et Magalie JOSSEAUME, Jacqueline MOUBECHÉ formant la majorité des membres en exercice.

Procuration :

Absents : M Matthieu CUCU, Mme Carole NAULLEAU et M Pascal LECHEVALLIER

Absents excusés : M Vincent CHERBONNEL et Mme Caroline RENAULT

Secrétaire de séance : Mme Magalie JOSSEAUME

Date de convocation : **19/02/2020**

Présents : 7

Votants : 7

Date d'affichage : 05/03/2020

Monsieur le Maire, demande aux membres du conseil l'approbation du procès-verbal de la dernière réunion du 21 janvier 2020.

Approbation à l'unanimité.

## 1. Boite à livres

Mme Jacqueline HIBON présente les 3 modèles de dessins pour la boite à livres. Il est retenu le modèle le plus coloré. Les textes sont validés et la règle d'utilisation sera mentionnée sur la porte. Le devis de 330 € TTC est voté. La boite sera installée début mars.

## 2. Compte administratifs 2019

M. Eric QUINTON, adjoint au Maire, présente le compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement :

Dépenses : 405 126,20 €

Recettes : 604 889,83 €

Excédent antérieur reporté : 195 942,23 €

Par affectée à l'investissement 2019 (compte 1068) : - 167 047,27 €

Résultat 2019 : 199 763,63 €

Solde excédentaire : 395 705,86 €

- Section d'investissement :

Dépenses : 215 477,26 €

Recettes : 405 126,20 €

Reste à réaliser : 36 069,00 €

Déficit antérieur reporté : - 65 094,27 €

Résultat 2019 : - 24 318,27 €

Solde déficitaire : - 89 412,54 €

Résultat de clôture de l'ensemble : un excédent de 306 293,32 €

Validation du compte administratif 2019 à l'unanimité

### **3. Compte de gestion 2019**

Validation du compte de gestion 2019 dressé par le Receveur Municipal d'Avranches à l'unanimité

### **4. Approbation du plan de paysage - UNESCO Mont-Saint-Michel**

Il est demandé au conseil municipal de voter sur la mise en place de l'écriture du plan de gestion par une démarche préalable de mobilisation et de partage dans le cadre d'un Plan de paysage.

Accord à l'unanimité

### **5. CAMSM - Gestion des eaux de baignades - PLH 2020-2025 - PLUI**

Modification du paragraphe « A.5. Gestions des milieux aquatiques et prévention des inondations » des statuts de la Communauté d'Agglomération Mont St Michel Normandie afin qu'elle prenne la compétence sur le suivi des eaux de baignade des communes littorales.

Accord à l'unanimité

### **6. Arrêt du Programme Local de l'Habitat**

Information sur le lancement du programme Local d'Habitat par la Communauté d'Agglomération par la réhabilitation des habitations vacantes de la ville d'Avranches

Sous certaines conditions, la CA pourra aider les propriétaires à réhabiliter les logements vacants.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **7. PLUI**

La demande de déplacer la zone 2AU a été refusée. Le changement de destination du terrain de foot sera à revoir, la CA prendra contact avec la commune

Le vote du PLUI aura lieu le jeudi 27 février

### **8. Organisation des élections municipales**

Président : Jean Pierre MAINCENT

Suppléant : Jacqueline MOUBECHÉ

Secrétaire : Marie Claude LE TORREC

Les candidats peuvent demander la présence de 2 assesseurs (1 titulaire + 1 suppléant) qu'ils auront choisi.

2 tables de dépouillement seront mises en place.

### **9. Entretien de l'église**

Le devis pour la peinture des portes de l'église s'élève environ à 2 400 €. Le devis pour la restauration des portes par l'entreprise Bazire a été signé en 2017

Séance levée à 22h32